

Exposé sur la communication parlementaire au Viet Nam

Monsieur modérateur / Madame modératrice,

Messieurs conférenciers,

Mesdames et Messieurs,

La première parole que je voudrais vous exprimer, c'est de vous remercier sincèrement, l'APF ainsi que les amis de l'Assemblée Nationale du Cambodge qui ont eu l'initiative d'organiser ce séminaire portant sur un sujet très intéressant, très utile mais aussi très difficile à en parler, surtout dans les pays qui sont encore moins développés comme le Viet Nam ou le Cambodge (je suppose). Mais quand même je ferai tous mes efforts pour vous présenter brièvement sur la communication politique en général et la communication parlementaire en particulier à l'heure actuelle au Viet Nam.

À mon avis, dans le processus de démocratisation et de construction d'un état qui fonctionne de la loi et par la loi, la communication parlementaire est une nécessité inéligible, c'est vraiment un impératif démocratique et institutionnel aussi.

Il faut communiquer si l'on veut se comprendre et se faire comprendre. Et la communication parlementaire doit devenir un pont qui relie le peuple et l'Etat, qui reflète les vœux de la population .

Situation de terrain

En ce qui concerne la situation de communication parlementaire au Viet Nam, je peux vous dire que la situation de la question au Viet Nam s'améliore de temps en temps. En fait, il y a plus d'une quinzaine d'années, les habitants vietnamiens ne savaient presque rien sur les activités de l'Assemblée Nationale mais à l'heure actuelle, tous les citoyens peuvent acquérir facilement les connaissances sur les activités de cette institution dite "représentant du peuple", même dans les régions les plus difficiles, les plus lointaines du pays, grâce aux différents moyens de communication (tel que la télévision, la radio, l'internet, la presse écrite, etc). Par exemple, en dehors des séances solennelle d'ouverture ou de clôture, les séances plénières où l'on fait des débats sur les sujets importants comme la situation de la socio-économique du pays ou des séances d'interrogation où l'on pose des questions aux membres du Gouvernement qui doivent y répondre sont de plus en plus nombreuses à être transmises en direct à la télévision, à la radio, sur l'internet, ... Ces émissions attirent beaucoup d'attentions du peuple. Nous avons aussi une chaîne radiotélévisé qui diffuse chaque jours à quelques heures fixés pour parler des activités de l'Assemblée nationale, des travaux de différents commissions de l'AN ainsi que les activités des députés. Les activités les plus récentes de l'Assemblée nationale sont régulièrement présentées, mises à jours pour que l'image de cette institutions de premier puissant (théoriquement parlant) soit valorisé.

Il faut remarquer que la communication parlementaire se comprend de deux types d'informations: le premier est des informations internes qui sont au service des activités des députés et le deuxième, ce sont des informations externes qui servent à

présenter le Parlement au grand public. Tandis que la communication interne s'adresse aux députés en les fournant les informations nécessaires dans l'examen des projets de lois par exemple ou le partage, la coopération entre les députés et/ou les commissions de l'Assemblée nationale, la communication dite externe a pour objectif de valoriser l'image de l'Assemblée nationale. Elle fournit au public les informations sur les événements qui se déroulent actuellement dans l'hémicycle tout en accompagnant des remarques, des estimations sur telle ou telle question, d'où l'on peut rendre plus de valeur (ou au contraire dévaloriser) l'image de l'Assemblée nationale. Elle rends claire et public la processus d'examen d'un projet de loi et contribue également à collecter des opinions, des avis, des réactions du public sur tel ou tel projet de loi et les transmettre aux législateurs, dans le but de contribuer à rendre plus efficaces et plus applicables des lois dans la réalité.

Au Viet Nam, l'organisation qui est en charge de favoriser la communication parlementaire est le Bureau de l'Assemblée nationale. Il regroupe 4 éléments pertinents qui sont responsables de réaliser la communication, à savoir premièrement Le Centre d'information, de bibliothèques et de recherches scientifiques, qui est plutôt orienté vers la communication externe, c'est à dire il exerce la fonction de fournir aux citoyens des informations parlementaires. Deuxièmement c'est l'Institut de la recherche des affaires législatives qui a pour tâche de fournir aux députés les informations d'un caractère scientifique, théorique (*ou quelque chose comme ça, s'ils le demandent*). Le troisième est Le Journal quotidien intitulé "Députés du peuple" et enfin La revue portant sur la législation. Ceux-ci sont des forums où les scientifiques, les chercheurs, les gestionnaires, les députés ainsi que les fonctionnaires des organes concernés peuvent échanger des informations sur les questions intéressées qui sont en train d'être discutées à l'Assemblée nationale.

À côté de cela, les médias de masse sont appelés à diffuser les mises à jour sur les activités de l'Assemblée nationale.

L'Assemblée nationale a un lien très étroit avec la presse. Celle-ci est bien informé à temps et régulièrement sur le programme et les contenus des réunions (des sessions de travail) de l'Assemblée nationale et de sa commission permanente. Par exemple, avant chaque réunion parlementaire, le Bureau de l'Assemblée nationale organise souvent la conférence de presse où il y a tant de journalistes représentant des journaux, des médias nationaux ainsi que ceux de l'étranger pour annoncer le programme et le contenu de la session de travail en question. Les participants de cette conférence de presse vont poser des questions au Représentant du Bureau de l'Assemblée nationale, souvent le Secrétaire générale – président du bureau, qui est obligé d'y répondre. C'est une chaîne officielle que les journaux, les médias utilisent pour informer aussi bien les citoyens vietnamiens que ceux de l'étranger.

Durant les réunions de l'Assemblée nationale, les journalistes sont bien favorisés pour effectuer leur tâche. Il y a une salle de presse bien équipée avec la télévision en direct et l'internet à grande vitesse. Les journalistes peuvent accéder aux nombreuses sources d'information: les documents officiels de l'Assemblée

comme des rapports, compte rendus de réunions. Ils peuvent profiter la pause – café pour avoir des interview, des conversations avec les députés dans le couloir. Ils ont également le droits d'accéder aux documents de recherches dans la bibliothèques de l'Assemblée nationale que les gens ordinaires ont rarement des occasions de la toucher. Tout cela est dans le but de rendre publique, claire et transparent les activites de l'Assemblée nationale.

À l'aide des médias (la radio, la télévision, etc) et le site d'internet du Bureau de l'AN, le citoyen peut accéder régulièrement aux informations concrètes et mises à jour auprès des activités de l'AN et des députés. Grâce à ces moyens que les électeur peuvent également refléter leur aspirations aux députés et présenter directement ou indirectement aux députés et ainsi donc des dirigeants du pays leur opinions auprès des problèmes sur le terrain de leur province ou bien ceux d'un tel ou tel secteur qu'ils intéressent. Ainsi, ceci se manifeste la relation démocratique, publique, transparente dans l'exercice de la mission de législation, de surveillance de l'application des lois et de décision des questions importantes du pays. Il montre également le devise de l'état: L'état est du citoyen, par citoyen et pour citoyen (comme on dit souvent chez nous).

Les enjeux:

Premièrement, il ne faut pas démentir la vérité que le niveau d'intellectuel de la population en général est encore assez limité. Les gens jugent trop compliqués les informations de la part des activités parlementaires et donc ils ne s'intéressent pas beaucoup sur ce que font les députés, autrement dit les activités du parlement.

De plus, dans un pays en cours de développement comme le Viet Nam ou le Cambodge, je crois qu'il existe encore beaucoup d'autres préoccupations auxquelles nous devons faire face comme la réduite de la pauvreté, le problème de la sécurité alimentaire (*parce qu'il faut avoir quelque choses à manger avant de faire attetion à d'autres questions*). Alors, l'investissement pour la communication parlementaire reste encore insuffisant.

Actuellement, nous avons en train de construire notre Maison de l'Assemblée nationale. Espérons que dans l'avenir, quand cette construction est achevée, nous aurons plus de conditions favorables pour renforcer la communication parlementaire.

Voila ce sont des brièves remarques sur la situation de la communication parlementaire.

Je vous remercie de votre attention.